



SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE TOUQUIN

12, rue du Commerce, Place de la Mairie, 77131 TOUQUIN

Association n° W773000189 créée en 1998, id. SIREN : 513 990 358, id. SIRET : 513 990 358 00022

Régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association et reconnue association d'intérêt général.

Siège social : 12, rue du Commerce, 77131 TOUQUIN

sat.archeologie@gmail.com

www.sat77-archeologie.fr

Archéologie et patrimoine à TOUQUIN et dans ses environs (Seine-et-Marne)

BULLETIN D'ADHÉSION pour l'année 20....

Nom : Prénom :

Conjoint (si adhésion formule couple) :

Nom : Prénom :

Adresse :

Commune : Code postal :

E-mail :

Téléphone : //

Règlement en espèces ou par chèque à l'ordre de la S.A.T

- ❖ Membre actif : 18 €
- ❖ Couple et association : 22 €
- ❖ Membre actif de moins de 25 ans, sans emploi : 12 €
- ❖ Membre bienfaiteur : à partir de 25 €

♦ L'adhérent reçoit un reçu de cotisation et reconnaît avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur sur le site internet de l'association (formule papier sur demande).

♦ L'adhésion permet de bénéficier de l'assurance de l'association à MAIF-Collectivités mais la souscription d'une assurance "responsabilité civile individuelle" reste nécessaire, à la charge de l'adhérent. *L'article 38 du décret d'application de la loi de 1984 sur l'assurance des associations oblige à informer les adhérents de l'intérêt qu'ils ont de souscrire des garanties forfaitaires au cas où ils seraient victimes d'accidents corporels et d'une garantie responsabilité civile en cas de transport de personnes.*

♦ La vaccination antitétanique est obligatoire lors des opérations archéologiques. En cas d'accident, il pourra être fait appel aux services d'urgence et l'adhérent accidenté pourra être conduit à l'hôpital.

♦ La cotisation ouvre au droit de vote à l'assemblée générale et autorise à candidater aux fonctions associatives.

♦ Concernant les données personnelles, le droit d'auteur et le respect du droit à l'image, l'association et chacun des adhérents s'engagent à respecter les dispositions légales. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), la SAT ne collecte concernant ses adhérents que les informations indispensables à l'adhésion et au bon déroulement des activités. Tout adhérent qui souhaite des informations complémentaires sur ce sujet peut en faire la demande auprès du président de l'association.

Autorisation d'utilisation d'image : J'autorise l'utilisation des images me représentant dans le cadre des activités de l'association, ainsi que leur diffusion dans tous les documents de communication (site internet, page Facebook, presse associative et locale ...) et ce, bien entendu, sans que mon identité ne soit communiquée sauf autorisation expresse de ma part.

OUI NON

Fait à le

Signature